Journal municipal de Sainte-Marguerite

# Le Coup d'oeil municipal

## MARS 2017

# COMMUNIQUÉ DE LA MRC...

**MOT DU PRÉFET**

Les personnes et les organisations ayant réalisé un projet ou une initiative qui contribue à conserver et à mettre en valeur notre patrimoine culturel sont invitées à participer au concours « Les Prix du Patrimoine », d'ici le 30 mars 2017. Votre projet ou votre réalisation doit avoir été effectué entre janvier 2015 et décembre 2016. Le formulaire d'inscription est disponible à www.nouvellebeauce.com (section En Primeur) ainsi qu'auprès de la MRC et des municipalités de Nouvelle-Beauce. Vous pouvez participer dans l'une des quatre catégories suivantes :

Conservation et Préservation (exemples : rénovation, restauration, agrandissement d'un bâtiment);

Interprétation et Diffusion (exemples : circuits patrimoniaux, activité mettant en vedette la culture traditionnelle);

Porteurs de tradition (exemple : individu reconnu par sa pratique culturelle traditionnelle et la transmission de son savoir-faire);

Paysage (exemples : action ou projet visant, ultimement, à préserver les éléments significatifs du paysage. Action ou projet d'aménagements, mise en place de mesures incitatrices, programmes novateurs, activités de sensibilisation ou d'interprétation, affichage ayant un impact en regard du paysage).

Les lauréats de chacune des catégories seront honorés par la MRC de La Nouvelle-Beauce et participeront à célébration qui regroupera l'ensemble des lauréats des Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches en juin prochain à Lévis.

**Délais inadmissibles dans les dossiers de la CPTAQ**

La MRC a adopté une résolution d'appui à celle de la MRC Lac-Saint-Jean-Est concernant les délais administratifs, inadmissibles, sur les demandes d'autorisation ou d'exclusion déposées à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ). Dans sa déclaration de services aux citoyens, la CPTAQ mentionne qu'elle s'engage à rendre disponible son orientation préliminaire dans un délai de 45 jours suivant le dépôt de la demande. De plus, elle s'engage également à acheminer la décision dans les 30 jours qui suivent l'expiration du délai qui est accordé par la loi pour présenter des observations à la suite de l'orientation préliminaire ou dans les 45 jours suivant l'audience, si la demande a fait l'objet d'une rencontre publique.

En Nouvelle-Beauce comme partout au Québec, ces délais sont souvent dépassés de plusieurs mois. Par exemple, la Ville de Sainte-Marie a déposé une demande d'exclusion du territoire agricole (zone verte) en septembre 2015. Elle vient de recevoir, le 14 décembre 2016, l'orientation préliminaire, soit 16 mois plus tard. Les municipalités de Saint-Elzéar et de Saint-Bernard ont vécu des délais similaires. Ces délais sont en constante hausse et peuvent compromettre certains projets et nuire au développement économique des municipalités, des régions et du Québec dans son entier.

Le conseil demande au ministre responsable de la CPTAQ, monsieur Pierre Paradis, d'allouer les ressources nécessaires à celle-ci pour qu'elle puisse rendre ses décisions dans des délais raisonnables, tels que le prévoit sa déclaration de services aux citoyens.

**Demande d'amélioration de l'accès à Internet haute vitesse**

Une demande a été adressée à Télus et à Bell afin que ces entreprises formulent des projets d'amélioration de l'accès Internet haute vitesse au programme provincial **Québec Branché** et au programme fédéral **Brancher pour innover** dans le but d'améliorer la couverture d'Internet haute vitesse en Nouvelle-Beauce. Ces programmes d'aide financière ont pour but de soutenir des projets visant à offrir aux citoyens, aux organismes et aux entreprises situés en milieu rural un service d'Internet haute vitesse de qualité à des coûts comparables aux services offerts en milieu urbain.

**Appel d'offres pour des services professionnels d'ingénieurs**

À la suite d'un appel d'offres lancé par la MRC de La Nouvelle-Beauce, un contrat a été adjugé à la firme d'ingénieurs Beaudoin Hurens. Ces services visent la réalisation de travaux à l'été 2017 au Centre de récupération et de gestion des déchets (CRGD) situé à Frampton et opéré par notre organisme. Ces travaux consistent en autres à l'ajout de nouvelles cellules au lieu d'enfouissement.

**Contrôle de la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec**

En vertu des lois en vigueur, chaque municipalité desservie par les services policiers de la Sûreté du Québec paie annuellement une facture au ministère de la Sécurité publique. On déplore que l'ensemble des municipalités du Québec assume présentement 53 % de la facture globale du coût de la desserte policière de la Sûreté du Québec, sans que le milieu municipal ne possède un levier pour assurer un contrôle des coûts pour ce service et du peu d'influence sur la répartition des effectifs policiers par territoire de MRC. Le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce demande au gouvernement du Québec de réviser le mode de facturation. De plus, on demande *que* les prochaines ententes de services à intervenir entre les MRC du Québec et le ministère prévoient un cran d'arrêt afin de contrôler l'augmentation des coûts qui ne cesse de croître d'année en année.

Source :
MRC de La Nouvelle-Beauce

Pour entrevue :
Richard Lehoux, préfet
Tél. : 418 387-3444
*directiongenerale@nouvellebeauce.com*

Bienvenue à
www.nouvellebeauce.com

# ACTIVITÉS MUNICIPALES...

## MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Je profite de cet espace qui m'est réservé chaque trimestre pour vous rappeler que 2017 sera une année d'élections municipales. J'ai déjà annoncé publiquement que je ne solliciterais pas un nouveau mandat à la mairie. Préparons-nous à la relève en recrutant la personne qui nous représentera le mieux et qui saura travailler pour notre belle communauté.

À la séance régulière du conseil du mois de mars, nous avions les résultats financiers préparés par la firme comptable Blanchet et Vachon. Nous avons pu constater que les dépenses engendrées par les décisions prises au fil de l'année 2016 ont respecté nos prévisions budgétaires. Nous avons même réussi à générer un surplus malgré les dégâts subis à nos étangs de traitement des eaux usées. Vous me direz que c'était une année où les projets d'envergure n'ont pas foisonné. Vous avez raison, depuis plusieurs années, nous sommes très prudents dans nos dépenses puisque notre objectif premier était de baisser l'endettement afin d'être en mesure de réaliser deux grands projets, dont la réfection des routes 216-275 et la modernisation du traitement de nos eaux usées. Ce sont des projets qui nécessiteront de gros investissements, mais qui permettront à Sainte-Marguerite d'avoir à nouveau accès à un développement résidentiel qui nous est refusé depuis plusieurs années. Nous n'avions pas droit aux certificats d'autorisation pour de nouvelles constructions en milieu urbain puisque nous ne pouvions traiter nos eaux usées conformément aux exigences du ministère de l'Environnement et du Développement durable. Quand le gouvernement a ouvert des programmes de subvention de 2016, nous avons soumis nos projets. Nous sommes persuadés que cette année sera l'année des réalisations.

Je laisse un peu toutes ces préoccupations administratives pour vous souligner que la semaine de l'Action bénévole se déroulera du 23 au 29 avril et dont le thème est : « **Bénévoles : Créateurs de richesses ».** J'ai l'impression que le thème a été choisi pour nous citoyen de Sainte-Marguerite qui avons le privilège de bénéficier de toutes sortes d'activités offertes grâce à l'implication bénévole. Les membres du conseil se joignent à moi pour remercier tous les bénévoles qui oeuvrent au sein de notre communauté. Nous vous assurons de notre collaboration et notre partenariat à vous qui donnez de votre temps et qui mettez à profit votre expérience, vos connaissances et votre savoir-faire.

Je vous souhaite un beau printemps et vous rappelle que la plantation d'arbres fait partie de nos démarches d'embellissement. Merci de vous en soucier.

*Adrienne Gagné,* Maire

## ADMINISTRATION : 418 935-7103

| | |
|---|---|
| DIRECTRICE GÉNÉRALE | NICOLE CHABOT |
| SECRÉTAIRE ADJOINTE | JOSÉE SOUCY |
| LOISIRS | VACANT |
| ESPACE JEUNESSE | RÉBECCA BONNEVILLE |

## SERVICES MUNICIPAUX

| | |
|---|---|
| **BIBLIOTHÈQUE** | |
| RESPONSABLE | MICHELLE LAVOIE |
| **INCENDIE** | |
| DIRECTEUR | MARC DEBLOIS |
| **TRAITEMENT DE L'EAU** | MARC GAGNON |
| **TRAVAUX PUBLICS** | |
| RESPONSABLE TRAVAUX PUBLICS | LARRY BOUTIN |
| **ESCOUADE CANINE** | NELSON ROY |
| **INSPECTEUR EN BÂTIMENTS** | |
| ÉRIC GUAY | 387-3444 POSTE 4104 |
| **SITE D'ENFOUISSEMENT** | |
| SITE DE FRAMPTON | 397-5402 |
| **ÉCO-CENTRE RÉGIONAL NOUVELLE-BEAUCE** | |
| CENTRE DE RÉCUPÉRATION STE-MARIE: | 389-0594 |

## MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

**MAIRE : ADRIENNE GAGNÉ**

**CONSEILLERS :**

| | |
|---|---|
| SIÈGE # 1 | DENIS GAMACHE |
| SIÈGE # 2 | ROBERT NORMAND |
| SIÈGE # 3 | BRIGITTE BROCHU |
| SIÈGE # 4 | HERTEL VAILLANCOURT |
| SIÈGE # 5 | NORMAND LACASSE |
| SIÈGE # 6 | ÉMILE NADEAU |

| SÉANCES ORDINAIRES 2017 / 19h30 | |
|---|---|
| 3 avril | 7 août |
| 1er mai | 5 septembre (lendemain fête du Travail) |
| 5 juin | 2 octobre |
| 3 juillet | 13 novembre (2e lundi vu les élections) |
| 4 décembre | |

# DÉCISIONS DU CONSEIL...

## RÈGLEMENT 442-2017

**POUR FIXER LES TAUX DES TAXES ET DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Marguerite a adopté son budget pour l'année 2017 qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

**ATTENDU QU'**un avis de motion relatif au présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 5e jour de décembre 2016;

**À CES CAUSES, LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE ORDONNE ET STATUE PAR LE PRÉSENT RÈGLEMENT AINSI QU'IL SUIT, À SAVOIR :**

**ARTICLE 1 PRÉAMBULE**
Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

**ARTICLE 2 ANNÉE FINANCIÈRE**
Les taux de taxes et de tarifs énumérés ci-après s'appliquent pour l'année financière 2017.

**ARTICLE 3 TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE**
Une taxe foncière générale est, par les présentes, imposée et sera prélevée sur tous les immeubles imposables de la municipalité selon leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation à un taux de 0.90$ par 100 $ d'évaluation.

**ARTICLE 4 ORDURES**
Aux fins de financer le service d'enlèvement et de disposition des déchets et de matière recyclable, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire de l'immeuble concerné situé sur le territoire de la municipalité, un tarif de compensation pour chaque immeuble dont il est propriétaire, tel qu'établi ci-après : 155 $ par logement
155 $ par commerce ou industrie
77.50 $ par commerce ou industrie non actif

Que l'autre partie de la dépense du service de l'enlèvement et la disposition des ordures sera imposée à même la taxe foncière de tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité d'après leur valeur imposable telle qu'elle apparaît sur le rôle en vigueur.

**ARTICLE 5 AQUEDUC**
Aux fins de financer le service d'aqueduc, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire qui bénéficie du service d'aqueduc ainsi que tout propriétaire des immeubles en façade desquels les conduites d'aqueduc ont été refaites dans le cadre des travaux de mise aux normes 2007 (rue St-Joseph, une partie des rues St-Jacques et de la Meunerie), des travaux de 2010 (rues St-Jacques et St-Pierre) ainsi que des travaux de 2013 (la rue Robert), un tarif de compensation, tel qu'établi ci-après :

350 $ par unité de base
180 $ par studio
100 $ par piscine
§1,00 par unité de base pour résidence et logement
§1,25 par unité de base pour salon de coiffure et de beauté, bureau de poste, centre financier, garage, commerces et industries ayant une évaluation de moins de 80 000 $
§1,50 par unité de base pour bar, restaurant, centre d'accueil, commerces et industries ayant une évaluation de plus de 80 000 $
§1,50 par unité de base pour les édifices publics : salle municipale, garage, remise, fabrique, loisirs.

**ARTICLE 6 ÉGOUT**
Aux fins de financer le service d'égout, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire qui bénéficie du service d'égout, un tarif de compensation, tel qu'établi ci-après :

100 $ par unité de logement (1)
180 $ commerce (2)
180 $ résidence et un commerce dans le même bâtiment (2)
240 $ hôtel, bar, restaurant (3)
180 $ édifice public : (2) église
240 $ loisirs, garage, caserne (3)
240 $ édifices publics (3)

**ARTICLE 7 VIDANGE DES BOUES**

Aux fins de financer le service de vidange des boues, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire de l'immeuble concerné situé sur tout le territoire, un tarif de compensation pour chaque immeuble dont il est propriétaire, tel qu'établi ci-après :

95 $ par résidence
47,50 $ par résidence secondaire ou cabane à sucre servant de chalet

**ARTICLE 8 MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE (RÈG. 361)**

Aux fins de financer 75 % de l'emprunt concernant la mise aux normes de l'eau potable, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble situé à l'intérieur du bassin de taxation tel que décrit à l'annexe C du règlement 361, un tarif de compensation tel qu'établi ci-après : 184,65$ par unité.

Que l'autre partie de l'emprunt concernant la mise aux normes de l'eau potable (règ. 361) sera imposée à même la taxe foncière de tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité d'après leur valeur imposable telle qu'elle apparaît sur le rôle en vigueur.

**ARTICLE 9 TARIFICATION À L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE INDUSTRIEL POUR LEQUEL UNE QUOTE-PART EST DUE RELATIVE AUX TRAVAUX D'AQUEDUC EXIGIBLES**

Il est par le présent règlement exigé du propriétaire de l'immeuble portant le matricule 7152 48 9659 un tarif pour l'assumation de la quote-part des travaux d'aqueduc réalisés dans le parc industriel décrit comme suit :

7152 48 9659 657,91 $

**ARTICLE 10 TARIFICATION À L'ÉGARD D'IMMEUBLES POUR LESQUELS UNE QUOTE-PART EST DUE SUITE AUX TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DE LA RUE RÉALISÉS EN 2008**

Il est par le présent règlement exigé des propriétaires d'immeubles portant les matricules 7152-44-7658 7152-44-9923 un tarif pour l'assumation de la quote-part des travaux réalisés sur la rue du Merle décrit comme suit :

7152-44-7558 1 288,62 $
7152-44-9923 1 278,82 $

**ARTICLE 11 RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES (RÈG. 395/ SECTEUR DES RUES ST-PIERRE ET ST-JACQUES)**

Aux fins de financer 37.5% de l'emprunt concernant le renouvellement des infrastructures souterraines de la rue St-Pierre et une partie de la rue St-Jacques, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble imposable et situé à l'intérieur du secteur visé décrit à l'annexe D du règlement n° 395, un montant de compensation établi selon la façade de terrain. (référence au tableau établi)

Aux fins de financer 37.5 % de l'emprunt concernant la réfection des infrastructures souterraines de la rue St-Pierre et une partie de la rue St-Jacques, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble situé à l'intérieur du secteur urbain, un tarif de compensation tel qu'établi ci-après : 33,83$ par unité.

Que l'autre partie de l'emprunt représentant 25% de l'emprunt (règ. 395) sera imposée à même la taxe foncière de tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité d'après leur valeur imposable telle qu'elle apparaît sur le rôle en vigueur.

**ARTICLE 12 RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES (RÈG. 415/ SECTEUR DE LA RUE ROBERT))**

Aux fins de financer 37.5% de l'emprunt concernant le renouvellement des infrastructures souterraines de la rue Robert, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble imposable et situé à l'intérieur du secteur visé décrit à l'annexe D du règlement n° 415, un montant de compensation établi selon la façade de terrain. (référence au tableau établi)

Aux fins de financer 37.5 % de l'emprunt concernant la réfection des infrastructures souterraines de la rue Robert, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble situé à l'intérieur du secteur urbain, un tarif de compensation tel qu'établi ci-après : 113,07$ par unité.

Que l'autre partie de l'emprunt représentant 25% de l'emprunt (règ. 415) sera imposée à même la taxe foncière de tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité d'après leur valeur imposable telle qu'elle apparaît sur le rôle en vigueur.

# DÉCISIONS DU CONSEIL...

## RÈGLEMENT 442-2017 (SUITE)

**ARTICLE 13 NOMBRE ET DATES DES VERSEMENTS**
Les taxes et compensations prévues au présent règlement doivent être payées en 1 versement unique lorsque, dans un compte, leur total n'atteint pas 300$. La date ultime où peut être fait ce versement est le trentième (30e) jour qui suit l'expédition du compte.

Si le total des taxes et compensations comprises dans un compte atteint 300$ et plus, le débiteur a le droit de payer celles-ci en 4 versements selon les dates ultimes et les proportions du compte mentionnées ci-après :
1er : 1er mars (minimum 30e jour qui suit l'expédition du compte) 25%
2e : 1er mai 25%
3e : 1er juillet 25%
4e : 1er septembre 25%

Dans le cas où la date ultime d'un versement expire un jour où le bureau municipal est fermé, elle est reportée au 1er jour d'ouverture suivant.

**ARTICLE 14 PAIEMENT EXIGIBLE**
Le Conseil décrète que lorsqu'un contribuable débiteur est en défaut d'effectuer un versement de ses taxes municipales, les intérêts ne sont imposés que sur le versement échu et le délai de prescription applicable commence à courir à la date d'échéance du versement.

**ARTICLE 15 AUTRES PRESCRIPTIONS**
Les prescriptions des articles 14 et 15 s'appliquent également à toutes les taxes ou compensations municipales perçues par la municipalité, ainsi qu'aux suppléments de taxes municipales découlant d'une modification du rôle d'évaluation, d'une facturation due à des travaux dans un cours d'eau ou des frais découlant des services d'inspecteur agraire (personne désignée).

**ARTICLE 16 TAUX D'INTÉRÊT**
À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, tout solde impayé porte intérêt au taux annuel de 12 %. Ce taux s'applique également à toutes les créances impayées avant l'entrée en vigueur du présent règlement.

**ARTICLE 17 ENTRÉE EN VIGUEUR**
Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À SAINTE-MARGUERITE CE 09 JANVIER 2017

### PROJET AUX FONDS STRUCTURANTS – FILETS DU TERRAIN DE BALLE

La Municipalité de Sainte-Marguerite a déposé un projet aux fonds de soutien des projets structurants afin de procéder à l'installation de nouveaux filets sur le terrain de balle;

Suite à des plaintes qui nous ont été acheminées à l'effet que des balles rebondissaient sur les immeubles ainsi que sur les véhicules circulant sur la rue de la Meunerie;

Alors la Municipalité de Sainte-Marguerite confirme son engagement financier tel que décrit dans la demande déposée en novembre 2016; au fonds structurants

**Dans les derniers jours**, un montant de 5000$ en aide financière nous a été confirmé pour la réalisation de ce projet.

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Il a été décidé que le conseil accepte les prévisions budgétaires pour l'année 2017 de la Société d'habitation du Québec telles que présentées par Madame Olivette Normand, secrétaire. Notre participation annuelle représente 1 357$.
Aussi que la municipalité s'engage à assumer sa quote-part des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisée (RAM-C) et plus particulièrement, son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures (PQI).

### INDEXATION DU COÛT DES SALLES

Le coût des salles municipales est ajusté selon un pourcentage de 2% comme suit :

- salle du haut/passe de *170 $ à 173 $ taxes incluses*
- salle du bas/passe de *105 $ à 107 $ taxes incluses*
- salle du conseil/passe de *59 $ à 60 $ taxes incluses*
- salle des loisirs/passe de *110 $ à 112 $ txs incluses*

*** Un permis de réunion de la Régie des alcools des courses et des jeux sera exigé lors de la remise de la clé.*

### RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE

Le conseil municipal accepte les modalités d'offre de service avec la Société canadienne de la Croix-Rouge telles que mentionnées dans l'entente de services aux sinistrés. Le coût de la contribution est de seize cents (0,16 $) par habitant et représente une facture de 179.68 $.

# DÉCISIONS DU CONSEIL...

## RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN DES ÉDIFICES MUNICIPAUX

M. Raymond Therrien et Mme Martine Audet ont été engagés le 1er février 2016 pour effectuer l'entretien des édifices municipaux;

Après une première année de service, il avait été entendu d'évaluer le travail accompli;

Le travail effectué en cours d'année 2016 respecte le devis et les entrepreneurs s'ajustent aux demandes et souhaiteraient poursuivre le contrat;

En conséquent, le contrat de Raymond Therrien et Martine Audet pour l'entretien des édifices municipaux a été renouvelé au coût de 15 570.88$ pour l'année 2017, qu'une période additionnelle d'un an est aussi prévue.

## APPUI AU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN STADE DE BASEBALL RÉGIONAL ET À LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Une subvention de 965 198$ a été obtenue du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour le projet du stade régional;

Un montant de 300 000$ est toujours manquant pour finaliser le financement nécessaire à la réalisation du projet;

Le ABBN désire coordonner une campagne de financement afin de recueillir les montants manquants;

En conséquent, la Municipalité de Sainte-Marguerite s'engage à appuyer à l'Association de baseball Beauce-Nord (ABBN) en :

- -Publicisant et diffusant les communications relatives au projet et à la campagne de financement;
- -Encourageant les citoyens et entreprises à contribuer à ce projet porteur d'une fierté régionale;
- -*Participant financièrement de façon indirecte (*ex. : pacte rural) activement ou de façon symbolique.

## APPROBATION DES DÉPENSES POUR L'ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE

Le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les routes de la municipalité pour un montant de huit mille six cents dollars (8 600 $). Ceci conformément aux exigences du ministère des Transports en référence à la subvention accordée le 29 juillet 2016 et selon la description suivante :

| Travaux | Lieu des travaux | Coût |
|---|---|---|
| Rechargement des routes | rangs St-Elzéar, St-Jean-Baptiste, Ste-Claire,Ste-Marie, St-Thomas St-Antoine, Ste-Anne, Grande-Ligne St-Georges | 31 950.93$ |
| Changement de ponceau | rang St-Jean-Baptiste | 7 968.27$ |
| Fossés | rangs St-Jean-Baptiste, St-François | 9 719.18$ |

## SIGNATURE D'UN ADDENDA À L'ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE ET LA VILLE DE SAINTE-MARIE CONCERNANT LES RANGS SAINT-FRANÇOIS / SAINT-ELZÉAR

ATTENDU QU'une entente a été signée entre la Ville de Sainte-Marie et la Municipalité de Sainte-Marguerite le 21 mai 1994 concernant le partage des responsabilités d'entretien des rangs Saint-François et Saint-Elzéar (4e Rang), soit des voies publiques qui longent la limite du territoire;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier cette entente afin qu'elle s'applique également sur les parcelles de lots situées sur le territoire de la Ville de Sainte-Marie et qui constituent l'assiette du rang Saint-Elzéar (4e rang);

EN CONSÉQUENCE, la maire et la directrice générale sont autorisées à signer un addenda à l'entente signée entre la Ville de Sainte-Marie et la Municipalité de Sainte-Marguerite concernant le partage des responsabilités d'entretien des rangs Saint-François et Saint-Elzéar (4e Rang) pour qu'elle s'applique également aux parcelles de lots situées sur le territoire de la Ville et qui constituent l'assiette du rang Saint-Elzéar (4e Rang).

## DIFFÉRENTES SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX ESTIVAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ ONT ÉTÉ DEMANDÉES DONT:

-**Balayage des rues**, des stationnements de l'église et de l'édifice municipal, du centre des loisirs ainsi que du stationnement du garage municipal et de la caserne, (représentant environ 5,6 km);

-Pour la **fourniture de matériaux granulaires**, classification MG-20 conforme dont la granulométrie est amendée partiellement selon les facteurs 2 à 7 au 80 microns

-Afin d'obtenir des prix, au taux horaire, pour la **location de la machinerie lourde** afin d'effectuer divers travaux d'entretien sur le réseau routier;

-**Travaux de débroussaillage** des abords de routes et fossés au complet sur une distance d'environ 36,16 kilomètres;

-Pour des travaux de **traçage de lignes jaunes** sur différentes rangs de la municipalité tels: St-François, St-Louis et Ste-Claire

Pour obtenir plus de détails sur les devis, vous présenter ou communiquer avec l'administration de la municipalité. Les soumissions pour ces travaux devront parvenir au bureau municipal avant le 29 mars 2017, 16h30.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

# DÉCISIONS DU CONSEIL...

## ACHAT ABAT-POUSSIÈRE

Suite à l'offre de Somavrac, le conseil accepte de confirmer le même coût que l'an dernier qui est de 0.325$/litre pour la fourniture, le transport et l'épandage de chlorure de calcium. Afin de réserver ce coût, il nous fallait confirmer l'achat avant le 31 janvier. Il a été mentionné toutefois que si le coût subissait une baisse, le fournisseur devra ajuster le prix en conséquence.

## POURSUITE DES INVESTISSEMENTS QUI FAVORISENT UN MODE DE VIE SAIN ET ACTIF

ATTENDU QU'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population;

ATTENDU QUE le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructures du gouvernement fédéral dans des projets municipaux;

ATTENDU QUE la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90% des municipalités de 1000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents;

Alors, il a été résolu de signifier notre appui au Regroupement pour un Québec en santé. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1- de poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :

a) par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;

b) par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;

2- d'investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

D'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

## INTERNET HAUTE VITESSE – COLLABORATION AVEC TÉLUS

**L**es gouvernements du Québec et du Canada ont mis en place des programmes ayant pour but de soutenir des projets visant à offrir aux citoyens, aux organismes et aux entreprises situés en milieu rural un service d'Internet haute vitesse de qualité, à des coûts comparables au service offert en milieu urbain;

**L**es entreprises à but lucratif peuvent déposer une demande d'aide financière d'ici le 13 mars 2017 à ces programmes appelés « Branché Québec » et « Brancher pour innover » du gouvernement du Canada;

**D**es infrastructures numériques de Telus représentent l'un des éléments majeurs du développement économique et social dans notre région et que la grande majorité des abonnés d'internet haute vitesse de la Nouvelle-Beauce est desservie par Telus;

**L**e Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) vient de rendre une décision à l'effet que l'accès à un service Internet à large bande est un service de télécommunication de base pour tous les canadiens et qu'il a fixé des vitesses cibles (50 Mbit/s);

**L**e déploiement du service internet à haute vitesse en Nouvelle-Beauce n'est pas uniforme et que plusieurs personnes souhaitent que la desserte soit bonifiée;

**L**'accès à internet haute vitesse est un service essentiel pour rendre nos entreprises plus compétitives et soutenir la population pour des services en ligne (ex. : éducation, transaction financière, travail, etc.);

**C**'est pourquoi le conseil invite l'entreprise Telus à formuler des demandes d'aide financière auprès du programme Québec Branché et du programme Brancher pour innover. De plus, la MRC de La Nouvelle-Beauce invite Telus à travailler ce dossier en collaboration avec la MRC.

Copie de cette résolution a été transmise à M. Maxime Bernier, député fédéral et M. André Spénard, député provincial ainsi qu'à la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches.

UN SONDAGE A ÉTÉ ACHEMINÉ PAR LA POSTE AUX CONTRIBUABLES AFIN DE CONNAÎTRE L'INTÉRÊT DES GENS POUR LA POURSUITE DES DÉMARCHES.

# DÉCISIONS DU CONSEIL...

## Le **compost**, à la portée de tous !

Le service de Gestion des matières résiduelles de la MRC de La Nouvelle-Beauce et la Municipalité de Sainte-Marguerite vous invitent à une rencontre sur le compostage. Cette formation s'adresse à tous ceux et celles qui désirent en savoir davantage sur la fabrication du compost domestique. Elle s'adresse également aux citoyens déjà conscientisés qui désirent mettre en place une activité de compostage chez eux. Les notions de base vous seront présentées par une ressource qualifiée qui répondra à toutes vos interrogations sur le sujet.

**Quand** : MARDI 21 mars de 19 h à 20 h
**Où** : Édifice municipal au
235, rue Saint-Jacques

## Suivi de la qualité de l'eau d'un puits

Même si le règlement n'impose pas de suivi ultérieur, le propriétaire devrait effectuer ou commander un contrôle de la qualité de l'eau puisée à partir de son ouvrage de captage.
Rappelons que le propriétaire est responsable de distribuer une eau respectant les normes du *Règlement sur la qualité de l'eau potable*, si cette eau est destinée à la consommation humaine. Le ministère de l'Environnement incite les propriétaires d'un ouvrage de captage individuel existant à faire analyser l'eau au moins une fois par année. Pour évaluer la qualité de l'eau de son puits, il importe de préciser que l'analyse doit porter sur l'eau brute, c'est-à-dire sur l'eau prélevée d'un robinet qui n'est pas muni d'un dispositif de traitement.

**Méthode de prélèvement recommandée**

• Utiliser le robinet d'eau froide en s'assurant que le robinet d'eau chaude est bien fermé.
• Enlever tout objet se trouvant sous le bec du robinet comme les aérateurs, les grillages, les pommes d'arrosage ou les tuyaux. S'il est impossible de les enlever, il est préférable de choisir un autre robinet. De plus, on recommande de nettoyer l'extérieur et l'intérieur du bec à l'aide d'une pièce de coton propre imbibée d'une solution commerciale d'eau de javel (environ 5% d'hypochlorite de sodium).
•Laisser couler l'eau pendant environ cinq minutes avant de procéder au prélèvement.

Pour plus d'information, consulter le site internet du ministère de l'Environnement
http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/potable/index.htm

## POLITIQUE FAMILIALE

Cette année, le conseil municipal appliquera une politique familiale.
La politique familiale touche les familles et les personnes âgées.
Pour établir cette politique, nous avons besoin d'un comité consultatif qui évaluera les besoins de la clientèle visée.
Le comité apportera alors au conseil des propositions pour améliorer la qualité de vie.
La politique permettra la mise en place d'activités ou même d'infrastructures nécessaires à l'amélioration du milieu de vie des familles et des personnes âgées.
Pour appliquer cette politique, nous avons besoin de personnes capables d'émettre leurs idées dans ce comité.
Pour démontrer votre intérêt ou pour toutes questions svp communiquez avec le bureau municipal au 418-935-7103 ou *administration@sainte-marguerite.ca*

# SÉCURITÉ INCENDIE…

Depuis au moins 5 mois que vous utilisez votre système de chauffage au bois, à titre préventif, il est recommandé de vérifier vos installations pour éviter qu'un feu de cheminée ne se produise chez vous. Vérifiez la cheminée ainsi que pour les tuyaux qui y sont raccordés, sans oublier le système de chauffage lui-même car le créosote qui y s'accumule demandera sûrement un ramonage. À titre d'exemple, la photo nous montre l'accumulation de créosote d'une installation et sans intervention, un risque est évident pour un feu de cheminée.

AVANT

APRÈS

***« Chauffez sans y passer »***

***LORSQU'UN FEU DE CHEMINÉE SURVIENT CONTACTER LE 911 POUR LES POMPIERS***

## Les cendres

**Point important ! Bien se départir des cendres sans causer un incendie !**

Trop souvent, le réflexe est de vider les cendres supposément froides dans un bac en plastique, carton, ou de bois et placer le tout à l'extérieur sur la galerie et ou tout près de l'un des murs de la résidence. **C'est là que le feu débute!**

Assurez-vous d'enlever les cendres de votre appareil de chauffage régulièrement et d'en disposer dans un contenant métallique avec un fond surélevé muni d'un couvercle métallique. Par la suite, remisez le contenant loin de toute matière combustible, et sur un sol incombustible. Les cendres peuvent être encore chaudes après 7 jours. Ne jamais mettre des cendres dans un ou des bacs de vidanges.

# SÉCURITÉ INCENDIE…

## AVERTISSEUR DE FUMÉE

**Votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure (heure avancée) du samedi 11 mars au dimanche 12 mars 2017 pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.**
**Avoir un avertisseur de fumée, c'est comme avoir un pompier 24h/24h à la maison!**

**Voici maintenant quelques conseils de prévention pour les avertisseurs de fumée :**

- Ne retirez pas la pile de l'avertisseur de fumée, s'il se déclenche trop souvent, il est peut-être mal positionné (voir consigne du fabriquant);
- Ne jamais utiliser une pile rechargeable;
- Changez de pile deux fois par année (à chaque changement d'heure);
- Appuyez sur le bouton test de l'avertisseur au moins une fois par mois pour en vérifier le bon fonctionnement;
- Remplacez l'avertisseur après 10 ans (voir la date de fabrication sur le boîtier).

---

### FORMATION

**Félicitations au pompier Gino Lagueux qui a réussi les examens de la formation pompier 1. Il a ainsi complété sa formation. Maintenant, le pompier 10 peut effectuer les tâches reliées au combat de l'incendie et répondre aux différents appels d'urgence au sein du service. Bravo Gino et surtout ne t'arrêtes pas, la formation va se poursuivre dans les spécialités, tel que l'opération de pompage et plus. J'en profite aussi pour remercier le service incendie de la Ville de Lévis qui a reçu Gino en stage la fin de semaine du 4 février dernier, une expérience enrichissante pour notre pompier qui a su représenter dignement le Service incendie de Ste-Marguerite. Merci Gino!**

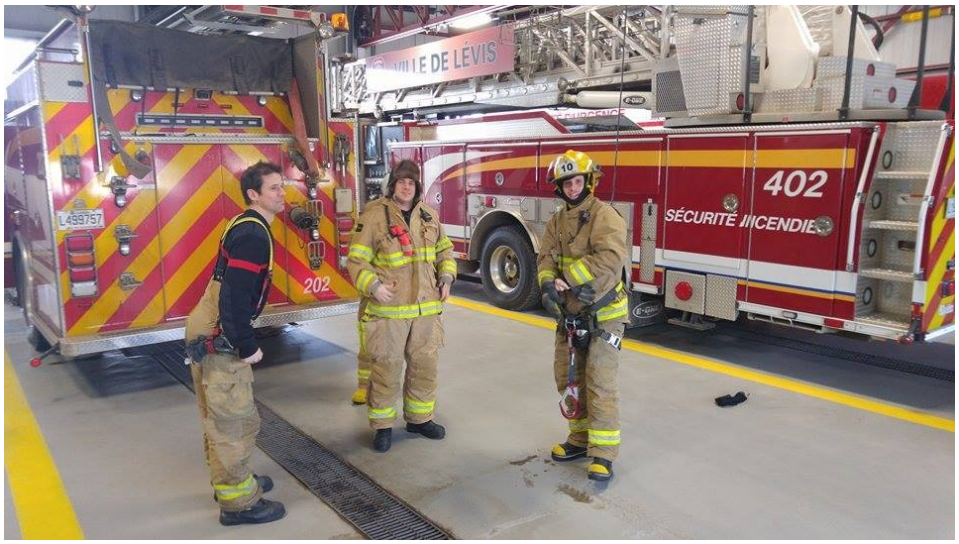

# SÉCURITÉ INCENDIE...

## INTERVENTION DEPUIS LE 1 JANVIER 2017

**Service incendie :**

| | |
|---|---|
| Alarme incendie | 3 |
| Feu de cheminée | 2 |
| Feu de bâtiment | 0 |
| Entraide incendie | 0 |
| Feu installation électrique | 1 |
| Assistance aux PR | 0 |
| Assistance aux mâchoires | 0 |
| Assistance routière | 0 |
| Vérification odeur de fumée | 0 |
| Appel administratif | 1 |
| Total = | 7 |
| Premiers répondants : | 4 |

**Pour un total de 11 appels d'urgence pour vos pompiers et premiers répondants**

**Renouvellement des véhicules de la flotte du service de sécurité incendie**

Nous avons débuté en novembre 2004 par le remplacement de l'auto pompe GMC datant de 1969, par le camion de marque Freightliner équipé d'une cabine d'équipe pour cinq pompiers, d'une pompe incendie de 1250 gallons minutes, d'une génératrice et plusieurs autres équipements à son bord.
Le tout s'est poursuivi en août 2010 par le remplacement du camion porteur du minipompe. En résumé, le camion porteur Ford F-350 de 1993 a été remplacé par un Dodge Ram 5500 2011 et la boîte du véhicule fut modifiée et améliorée pour l'installer sur le nouveau camion porteur, une pompe portative de classe A a été acquise au même moment.

Il fut autorisé par résolution de remplacer en 2017 le camion Inter 10 roues datant de 1986 et équipé d'une citerne pour le transport d'eau. Le contrat a été donné au fabriquant de camion incendie Maxi Métal de St-Georges-de-Beauce. Le vendredi 24 février 2017, le service incendie a pris livraison du nouveau camion-citerne de marque Freightliner 2017, camion 10 roues et conçu pour le transport d'eau lors d'intervention incendie. Il est aussi muni de compartiments nécessaires pour y retrouver les différents équipements utilisés par les pompiers.

Lors de la journée de livraison, sept pompiers étaient présents pour recevoir une formation de 2 heures pour l'utilisation du nouveau camion et de ces différentes fonctionnalités. Par la suite, nous avons effectué le transfert des différents équipements incendie du camion-citerne 1986, pour placer le tout à bord du nouveau camion-citerne 2017 et ainsi le mettre en service.

Veuillez prendre note que nous allons prévoir en caserne une journée portes ouvertes soit en mai et ou en juin pour inviter toute la population à venir nous rencontrer et ainsi vous permettre de voir le nouveau camion-citerne.

# SÉCURITÉ INCENDIE…

**Service régional de prévention incendie**
**MRC de La Nouvelle-Beauce**
**700, Notre-Dame Nord, Bureau B**
**Sainte-Marie, (Québec) G6E 2K9**
**Téléphone: (418) 387-3444**
**Télécopieur: (418) 387-7060**

**Service de Sécurité Incendie**
**Sainte-Marguerite**

**OBJET : Les articles pour fumeurs**

Au Québec, les articles pour fumeurs, comme les cigarettes, les cigares, les allumettes et briquets, causent près de 400 incendies chaque année. Ils sont également responsables de plusieurs décès ou blessures importantes chez les occupants des bâtiments impliqués. La cigarette est aussi un acteur important dans le déclenchement de plusieurs incendies de broussailles et de forêt.

Voici donc quelques consignes de sécurité à respecter si des articles pour fumeurs sont présents dans votre résidence.

Conseils aux parents :

-Toujours ranger les allumettes et briquets hors de la vue et de la portée des enfants;
-Enseigner aux enfants l'importance de ne pas jouer avec des allumettes et briquets et d'avertir un adulte s'ils en trouvent;
-Apprendre aux enfants comment réagir en cas d'incendie et préparer un plan d'évacuation résidentiel.

Conseils généraux :

-Ne jamais laisser sans surveillance une cigarette qui brûle dans un cendrier;
-Utiliser des cendriers sécuritaires et ne jamais les déposer sur des surfaces instables afin d'éviter qu'ils ne se renversent;
-Rangez les articles pour fumeurs avant de quitter la maison ou d'aller au lit;
-Ne jamais fumer au lit;
-Ne pas fumer si on risque de s'endormir avec la cigarette;
-Ne jamais vider le contenu d'un cendrier dans une poubelle avant d'avoir bien mouillé les mégots.
-Assurez-vous de bien éteindre vos mégots avant d'en disposer à l'extérieur durant l'été, lorsque le temps est sec et le risque d'incendie est élevé.

En respectant ces conseils, nous pourrons diminuer le nombre d'incendies causés par des articles de fumeurs au Québec et sauver des vies. Soyez vigilants!

Si vous avez des questions concernant la prévention incendie, n'hésitez pas à contacter votre Service de sécurité incendie municipal ou le Service régional de prévention incendie.

*Christian Provencher*
Technicien en prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce

*Marc Deblois*
Directeur
Service incendie Ste-Marguerite

# ÉCOLE L'ÉTINCELLE…

Bonjour ici Vanessa et Lyndsay pour un nouvelle chronique sur notre école

## CFER

Dans la semaine du 13 février, nous avons reçu quelques invités spéciaux du CFER. Bien sûr, nous avons tout de suite sauté sur l'occasion de les interviewer. Donc, voici les fruits de nos questions :

Pourquoi aimez-vous travaillez dans le CFER?

«Nous aimons aider aux entreprises, apprendre de nouvelles choses, et en plus, nous sommes bien encadrés.»

Voulez-vous travailler des années ou seulement quelques temps encore au CFER? Jusqu'à 18 ans.

Depuis quel âge travaillez-vous au CFER? Depuis 15 à 16 ans

Connaissiez-vous l'existence du CFER dans votre jeunesse? Les trois garçons nous ont répondu «Non»

Comment avez-vous entendu parler du CFER? «Par nos directeurs et professeurs»

Depuis quel âge travaillez-vous au CFER? 2 ans pour chaque jeune homme

Quel le est votre spécialité dans le CFER?

Le bois et la menuiserie. Nous avons déjà été champions 4 fois pour les olympiades.

Que pensez-vous de notre environnement en ce moment? « Il y aurait beaucoup de changement à faire. »

Quel est votre rêve pour l'environnement? Recycler tout

## Noël

Voici quelques activités organisées par des parents à Noël. Un gros merci à eux!

IL y a tout d'abord eu le hockey sur neige par Sophie Dumont, la mère de Tommy et Étienne Lacasse, le bonhomme de neige à fabriquer par Sabrina Talbot , la mère de Kamylia, Amayelle et Caleb Cyr, la peinture sur neige par Caroline Cyr, la mère Alexys, Élyanne et Lyndsay Bégin, une minute pour gagner par la mère de Mahée et Benoit Dupont.

Pour les derniers ateliers, il y avait les Jeux de Party par la mère de Maxime Bolduc et finalement jeux de Noël par la maman de Ludovic Normand.

Comme vous l'avez vu, Noël à l'école a été très amusant.

## ACTIVITÉS À VENIR…

LE MONT ORIGNAL!!! Toute l'école va y aller le 1er mars 2017! Certains vont faire de la glissade et d'autres vont skier en ski alpin. Un gros merci à Caroline Sylvain, qui a passé beaucoup de temps à organiser cette sortie.

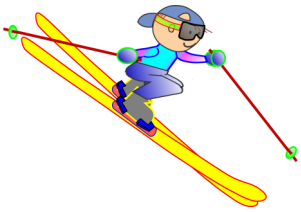

Pour les membres du club Étincelle, il y a un souper pour l'activité de fin de saison préparé par Valérie et Cindy. Ça va être une délicieuse lasagne. MMMMM! On ira en randonnée à la lampe frontale.

Le pentathlon sur les Plaines d'Abraham est 28 février prochain. Moi-même, Lyndsay, je fais le pentathlon en raquettes et j'espère que ce sera une très bonne expérience.

Maintenant, nous vous souhaitons bonne chance pour le pentathlon, bonne sortie et finalement merci aux parents-accompagnateurs pour les sorties.

Merci de votre collaboration,

Vanessa et Lyndsay (classe de 4e et 5e années)
Journalistes en herbe!

# LA BOUQUINE…

## Coup de ♥ Ado – Henderson's boys

*Paris, été 1940. L'Allemagne écrase l'Europe entière… des enfants vont tout changer !*

La série se compose de 7 tomes : L'invasion, Le jour de l'aigle, l'Armée secrète, Opération U-Boot, Le prisonnier, Tireur d'élite et L'ultime combat. Vous pouvez vous procurer le tome5 à la bibliothèque. Tous les autres tomes sont disponibles en PEB.

**5- Le Prisonnier :** Printemps 1942. Depuis 8 mois, Marc Kilgour, l'un des meilleurs agents de Charles Henderson, est retenu dans un camp de prisonniers en Allemagne. Affamé, maltraité par les gardes et les détenus, il n'a plus rien à perdre. Prêt à tenter l'impossible pour rejoindre l'Angleterre et retrouver ses camarades de CHERUB, il échafaude un audacieux projet d'évasion. Au bout de cette cavale en territoire ennemi, trouvera-t-il la mort… ou la liberté ?

Henderson's boys : pour des raisons d'états, ces enfants n'existent pas.

## Retour sur le nouveau service MUSEO

*Pour visiter des musées tout à fait (automne et hiver) !*

Ce service permet d'emprunter des laisser-passer pour 2 adultes et 2 enfants donnant accès à 7 musées du Québec.

Présentez-vous au comptoir de prêts, consultez les fiches de présentation des 7 musées participants et laissez-vous tenter par l'aventure ! Emprunt d'un seul laisser-passer à la fois pour une durée de 7 jours.

### Musées participants

- Musée d'art contemporain de Baie-St-Paul
- Musée de la civilisation
- Musée de l'Amérique francophone
- Musée de la Place-Royale
- Musée maritime du Québec
- Musée Marius-Barbeau
- Musée minéralogique et minier de Thetford Mines

## Rallye dictionnaire

Décembre aura été la dernière édition du rallye dictionnaire.

Nous vous proposerons bientôt de nouveaux défis.

Soyez à l'affut !

## Activités à venir !

**17 mars 2017 à 18 h 45**
Heure du conte
Pour les 3 à 8 ans

**Tous les jeudis à 13 h**
Scrabble Mania
Infos : Adrienne Gagné

**Le casse-tête est de retour pour la période hivernale !**

## Bénévoles recherchés

Vous avez envie de vous impliquer mais vous avez peu de temps à offrir. Le bénévolat à la biblio-thèque c'est aussi peu que 1 h 30 par mois. Passez-nous voir !

## Heures d'ouverture

**Mardi, jeudi et vendredi**
De 18 h 30 à 20 h

## Coordonnées

235, rue St-Jacques
Ste-Marguerite QC G0S 2X0
418 935-7089

**Suivez-nous sur facebook**
sur BibliothèqueLaBouquine SteMarguerite

# INFORMATION PAROISSIALE...

## FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINTE-MARGUERITE

Quand les jours allongent et que le printemps approche, c'est le temps pour votre conseil de fabrique de mettre en marche la CVA – contribution volontaire annuelle.

Notre objectif **? 40 000 $ !**

Cette année, le conseil est fier de vous présenter un rapport financier 2016 affichant un léger surplus, comme vous pourrez le constater, dans les enveloppes que vous recevrez. Ce surplus a été réalisé par :

- de nombreux bénévoles;
- une augmentation des dons;
- une énorme diminution des coûts de chauffage (hiver dernier plus clément, coût du mazout moins élevé, nouveau dispositif sur le système de la fournaise, contrôle rigoureux des thermostats).

Côté entretien, plusieurs d'entre vous aurez sûrement remarqué que la porte d'entrée de la sacristie a été changée.

Pour les personnes intéressées, le columbarium de 24 cases est acheté. Il sera installé aussitôt que le terrain le permettra ce printemps.

Concernant l'annexion des dix paroisses pour n'en former qu'une seule, le projet est toujours en marche. Le tout devrait être concrétisé au 1er janvier 2018 si tout va bien. Des séances d'information seront offertes à toute la population concernée. Sachez toutefois, pour déjà en rassurer plusieurs, qu'il n'est nullement question de fermeture d'église. Comme le disait le curé Patrice Vallée, dans les journaux locaux en janvier dernier, s'il y a fermeture, c'est qu'il n'y aura plus de bénévoles pour continuer à assurer tous les services. On parle bien sûr ici des offices dominicaux, des célébrations de baptêmes, mariages, funérailles.

Merci donc à vous tous qui supportez notre église. C'est ensemble que nous pourrons la garder ouverte !

Votre conseil de fabrique :

*Philippe Marcoux, président, Marc Blais, Louis Ferland, Clément Lacroix,*
*Raymond Lagrange, Gertrude Marcoux, Carol Trachy*

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Je vous rappelle que vous pouvez déposer l'enveloppe-retour aux endroits suivants : dans la boîte aux lettres ici-même au bureau de la Fabrique, au comptoir de la caisse populaire, me la remettre si on se croise. Vous pouvez encore remettre votre don à un marguillier près de chez vous, et, bien entendu, le poster.

***<u>Nouveauté</u> : si vous inscrivez votre adresse courriel, votre reçu vous sera retourné par courrier électronique, que vous pourrez imprimer, <u>à moins d'indication contraire.</u>***

Martine Roy, secrétaire-trésorière

Célébrations de baptême prévues en 2017, s'il y a des demandes: 9 avril, 4 juin, 10 septembre, 5 novembre

Bureau de la Fabrique : lundi 8 h 30 à 12 h, 13 à 16 h ; mardi en avant-midi – feuillet paroissial;
mercredi et jeudi 8 h 30 à 12 h. Tél. : 418-935-3722
Courriel : presbyndps@globetrotter.net

# INFORMATION PAROISSIALE…

**ÇA BRASSE DANS LES PAROISSES**

Depuis quelques années déjà, les 10 paroisses de l'Unité Nouvelle-Beauce [St-Bernard, St-Elzéar, Ste-Hénédine, St-Isidore, Ste-Marguerite, Ste-Marie, St-Maxime de Scott, St-Narcisse, St-Patrice et St-Sylvestre] travaillent à un regroupement pour former une seule paroisse, le 1er janvier 2018.

Un comité de transition, formé de deux représentants par paroisse, du curé Patrice Vallée et d'un représentant du diocèse de Québec, prépare cette étape déterminante dans l'organisation administrative des 10 communautés. Le but de ce changement est de diminuer les charges administratives du curé et de travailler ensemble à l'Évangélisation. Il ne vise pas la fermeture des églises actuelles. Bien sûr, si une communauté ou l'autre ne recueille pas les fonds nécessaires pour payer son personnel et l'entretien de ses édifices, elle devra prendre des décisions en conséquence. Cette situation risque de se présenter, qu'une paroisse demeure seule ou qu'elle fasse partie d'un ensemble plus large. Même après le regroupement, il sera possible de suivre l'état des finances de chaque communauté, car une comptabilité des recettes et des dépenses de chaque ancienne paroisse sera tenue.

**À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU NOM…**

Lorsque les paroisses se regroupent, elles s'annexent toutes à une des 10 paroisses existantes. Après l'annexion, un nouveau nom est donné à la nouvelle paroisse ainsi formée. Le comité de transition fait maintenant appel à toute la population des paroisses de l'Unité pour trouver un nom à cette nouvelle paroisse. Voici les critères :

-La paroisse doit porter le nom d'un saint ou d'une sainte [ce nom ne doit pas être celui d'une paroisse existante dans notre diocèse.
-Il peut s'inspirer de l'histoire, de la géographie, des paysages de la nouvelle paroisse.
-Comme la paroisse couvrira plusieurs secteurs, elle ne peut être nommée de Beauce ou de Lotbinière

Quelques noms ont été recueillis au sein des différents conseils de fabrique : Notre-Dame de la Vallée, Notre-Dame des Eaux-Vives, Notre-Dame des Rivières. [Il y avait aussi Notre-Dame des Érables, mais ce nom a déjà été retenu par le regroupement des paroisses autour de Plessisville et n'est donc plus possible]. Vous pouvez soumettre vos suggestions en les apportant au secrétariat, ou en les acheminant par courriel ou par la poste. Merci de votre intérêt. Le Comité attend vos suggestions. Au terme de ce processus, trois noms seront soumis à notre archevêque le cardinal Lacroix à qui appartient la décision finale.

## Des nouvelles de votre équipe d'animation locale (EAL)

Un petit rappel au sujet du temps d'adoration. Durant la période du carême, tous les mardis et après Pâques tous les *premiers* mardis de chaque mois, à la sacristie, si vous avez un peu de temps, il y a possibilité d'aller à la rencontre de Notre Seigneur à travers l'exposition du Très Saint Sacrement. On vous y attend.

- Quelques mots sur la mission de votre ÉAL

L'équipe d'animation locale est une équipe au service de la communauté chrétienne de Sainte-Marguerite pour lui permettre de mieux vivre sa mission et de témoigner de l'Évangile. Pour bien accomplir son service, cette équipe se fonde sur les dimensions essentielles de la mission de l'Église et qui s'inspirent de la mission même de Jésus.

Ainsi votre ÉAL concentre ses efforts sur : LA VIE FRATERNELLE de notre paroisse, L'ANNONCE DE L'ÉVANGILE ET L'ÉDUCATION DE LA FOI auprès des membres jeunes et adultes de notre communauté, LA PRIÈRE ET LA CÉLÉBRATION ET FINALEMENT L'ENGAGEMENT POUR LA TRANSFORMATION DE NOTRE MILIEU PAR DES ACTIVITÉS D'ENTRAIDE ET DE JUSTICE SOCIALE.

Il est certain que pour bien accomplir notre mission, nous avons besoin de votre aide et de votre support. Merci de nous aider à accomplir notre mission fin de faire grandir notre communauté dans toutes ses dimensions.

Début du Carême: le 1er mars 2017

La thématique du Carême 2017 nous invite à marcher vers Pâques à la suite de Jésus (**Debout! Suivons-le).**

Le jeudi 26 janvier, avait lieu à la salle St-Maxime (Scott), une réunion destinée aux équipes d'Animation Locales et aux Comités de liturgie. Lors de cette rencontre un travail a été amorcé sur la formation d'un **Projet pastoral paroissial d'évangélisation.** Ce projet vise à orienter à moyen et à long terme l'ensemble de la vie des communautés chrétiennes locales en donnant sens à toutes les actions et à toutes les activités.

# ORGANISMES LOCAUX…

**Un mot de votre Cercle de Fermières**

Le Cercle de Fermières Sainte-Marguerite est toujours très actif et plus engagé que jamais! Voici quelques-uns des projets accomplis au cours des derniers mois:

Plusieurs d'entre vous ont goûté à un des 1134 pâtés, 367 tartes, et 8220 beignes que nous avons préparés pour vous au temps des Fêtes. Ces délicieuses confections sont très appréciées depuis plusieurs années des résidents de toute la région. Nous sommes heureuses de continuer d'offrir ce service dans notre communauté.

Chaque année, le Cercle de Fermières est un fier supporteur de OLO, la Fondation qui offre des œufs, du lait et des oranges aux jeunes mamans qui sont dans le besoin. La Fondation OLO aide les enfants à naître en santé et à connaître un bon départ dans la vie grâce à des gestes et un soutien alimentaire adaptés. Les Fermières de Sainte-Marguerite ont fait un don de 100$ à la Fondation OLO cette année.

Il y a quelques semaines, des bénévoles Fermières ont offert deux ateliers de tricot pour les jeunes de 8-14 ans. 11 jeunes ont confectionné des petits chats qui seront exposés au Congrès régional des Fermières les 28 et 29 avril prochains. Félicitations! Surveillez les ateliers à venir.

Il nous a fait grand plaisir de faire don à Espace Jeunesse de fournitures d'art et d'artisanat. Nous avons confiance en nos jeunes et tenons à les appuyer dans leurs activités.

Finalement, le 10 février dernier, les membres du Cercle de Fermières Sainte-Marguerite ont fièrement contribué au déjeuner bénéfice de la Saint-Valentin de la Fondation le Crépuscule. Une vingtaine de membres ont généreusement offert leur temps de façon bénévole pour préparer et servir le déjeuner à plus de 200 personnes. De plus, le Cercle a aussi fait don de toute la nourriture. Nous tenons à remercier Martin Lehouillier et Claudyne Roberge qui ont encore une fois fait preuve de grande générosité en fournissant les œufs à titre gracieux.

Le Cercle de Fermières Sainte-Marguerite, un groupe très engagé dans sa communauté. Nous accueillons toutes les femmes de 14 ans et plus qui désirent se joindre à nous et devenir membre.

# ORGANISMES LOCAUX...

Lors de nos 14 rencontres les lundis et mercredis après-midi du 23 janvier au 8 mars, 80 personnes se sont déplacées pour prendre part à nos ateliers de couture qui ont eu lieu pour la 6e année consécutive. Ces personnes ont accompli 200 heures et plus de bénévolat.

Nos petits bonnets pour bébés destinés à l'Hôtel-Dieu de Lévis sont toujours d'actualité car nous en avons confectionné dans les 300 et plus, grâce à des dons reçus de matériel d'ici et de l'Ouvroir Missionnaire. Nous avons aussi confectionné des courtepointes de différentes grandeurs. Tout ce travail d'équipe a été réalisé de semaine en semaine avec joie et la fierté d'y avoir participé et fut accompli par nos tailleuses, épingleuses, repasseuses et couturières. Nous avons confectionné pour le local d'Espace Jeunesse un rideau selon leur choix de couleur.

Il y a toujours réparation d'articles de hockey provenant de l'aréna de Saint-Isidore.

REMERCIEMENTS à toutes les bénévoles qui ont participé à ces ateliers, de même qu'aux donatrices de matériel. MERCI encore,,,

AVIS aux intéressés: des courtepointes de différentes grandeurs: 10$ et 15$; ces ventes nous permettent de renouveler nos besoins en accessoires de couture lors de nos ateliers.
(418-935-3451).

Responsables:
Géraldine Trachy et Doris Marcoux

---

## CATÉCHÈSE BIBLIQUE SYMBOLIQUE – CBS

En ce début d'année 2017, la catéchèse est vivante plus que jamais. Les communautés chrétiennes de Sainte-Hénédine et de Sainte-Marguerite ont uni leurs efforts pour organiser une catéchèse intergénérationnelle. Ainsi, le 20 janvier dernier, une vingtaine de jeunes accompagnés de leurs parents ont vécu cette catéchèse sous le thème : L'appel des premiers apôtres.

Nos jeunes ont vécu le sacrement du Pardon le 25 février dernier à l'église de Sainte-Hénédine. Il s'agit de Justin Bégin, Maxime Bolduc-Therrien, Annabelle Boutin, Emmy Drouin, Alex Lecours, Hubert Lehouillier, Alexanne Normand, Lydia Normand et Juliette Roy. Félicitations pour votre beau parcours!

Nous soulignons également le fait que 3 jeunes de notre communauté cheminent avec le groupe de Sainte-Hénédine dans l'objectif de vivre le sacrement de la Confirmation.

L'équipe des catéchètes vous souhaite un bon carême!

Claudyne, Jean-Pierre et Lise

# ORGANISMES LOCAUX...

**Brunch de Pâques**

*Salle municipale de Sainte-Marguerite*

*16 avril 2017*

*de 9h à 13h*

*Animation durant l'événement et* ***pour les enfants de 11h à 12h***

*0-5 ans: gratuit*

*5-12 ans 8$*

*12 ans et plus 15$*

**Divers prix de présence remis sur place*

*Organisé par une équipe qui représente Sainte-Marguerite: "Les Marguerites de l'espoir" dans le cadre du Relais pour la vie Beauce-Nord de la Société Canadienne du cancer.*

*Pour information :*

*François Lehouillier, capitaine de « Les Marguerites de l'espoir »*
*418 209-9005, president@abbn.ca*

## ÇA FESSE AU

La Commission des loisirs est maintenant prête à vous dévoiler une partie de sa programmation. Les 26 & 27 mai prochains aura lieu la 41e édition de notre festival.

Pour débuter en beauté, le vendredi 26 mai le show de Boucane & Habiletés. Puis le samedi 27 mai, la fameuse et très attendue démolition. La démolition d'autos à batterie pour les enfants de 4 à 8 ans est de retour avec un minimum de 8 autos inscrites. Le port du casque est obligatoire, les pneus doivent être ceux d'origine et 1 enfant par voiture à la fois. Pour vous inscrire, info@demolitionfest.ca .

Afin de connaître toutes les informations de notre programmation, nous vous invitons à suivre notre site internet demolitionfest.ca et notre Facebook.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes à venir faire partie de notre équipe ou être bénévoles lors du festival. Toutes les idées sont les bienvenues.

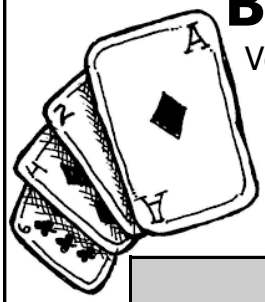

# BIENVENUE AU TOURNOI DE 500!

Venez vous joindre à nous, les mercredis soirs à la salle municipale!
Les tournois de 500 se font en alternance avec Sainte-Marie
au centre récréatif à 19h30.
Responsables : Doris 418 935-7233 et Jeannine 418 935-3371
Voici notre horaire 2017 :

| MARS 2017 | AVRIL 2017 |
|---|---|
| Sainte-Marie — 8 mars | Sainte-Marie — 5 avril |
| Sainte-Marguerite — 15 mars | Sainte-Marguerite — 12 avril |
| Sainte-Marie — 22 mars | Sainte-Marie —19 avril |
| Sainte-Marguerite — 29 mars | Sainte-Marguerite —26 avril |
| **MAI 2017** | |
| Sainte-Marie — 3 mai | |
| **MAI 2017 / TOURNOIS RECONNAISSANCE** | |
| Sainte-Marguerite — 10 mai | Sainte-Marie — 17 mai |

Lien Partage

Vous désirez offrir de votre temps à une personne en perte d'autonomie?
Vous possédez une bonne capacité d'écoute
et êtes respectueux de la confidentialité.
On recherche des personnes discrètes, ayant de l'entregent et une attitude positive.

**Le service de visite d'amitié a besoin de bénévoles comme vous!**

Le bénévole de visite d'amitié a pour tâches d'effectuer un **contact téléphonique ou une visite de façon régulière** à une personne en perte d'autonomie ou en convalescence. Les visites sont effectuées à domicile et ont pour but de **briser la solitude tout en offrant réconfort, attention et sécurité**.

Le bénévole doit être exempt d'antécédent judiciaire. Lien Partage s'engage à le former et à le soutenir tout au long de son action bénévole.

Lien Partage est à la recherche d'animateurs bénévoles pour des séances VIACTIVE!
VIACTIVE, ce sont des séances d'activité physique dans la bonne humeur pour les personnes de 50 ans et plus. La formation ainsi que le soutien par la conseillère VIACTIVE de la Nouvelle-Beauce seront offerts aux bénévoles.
Nous recherchons des animateurs pour la municipalité de Sainte-Marguerite!

Critères :
-Habiter la municipalité;
-Être disponible de jour pour 1 h par semaine (possibilité de partager les tâches);
-Aimer l'activité physique et la santé;
-Être une personne dynamique et souriante.

Les personnes de tous âges sont les bienvenues en tant que bénévoles!
Pour plus d'informations, contactez Anabelle Tardif au 418 387-3391 ou au lien-partage@globetrotter.net

**C'est une invitation!!!**

En collaboration
avec la FADOQ,
nous organisons
la fête du printemps.

Jeudi 6 avril de 13h à 17h
à la salle municipale

Venez vous sucrer le bec!!!

# ORGANISMES LOCAUX...

Bonjour à tous les membres et non-membres

Voici la suite de nos activités pour l'année 2017
Toutes nos activités se font à la salle municipale de Ste-Marguerite.

Notre danse du 11 février 2017 qui était sous le thème de la St-Valentin a été un franc succès, lors de cette soirée nous avons élus un valentin M. Clermont Pouliot et une valentine Mme Lucille Breton. Merci à vous tous pour votre participation.

Une soirée de danse aura lieu le 29 avril; ainsi que deux soupers dansants qui seront le 26 mars et le 21 mai. Venez vous amuser, nous vous attendons en grand nombre. Plus il y a de personnes, plus on a de plaisir. D'autres dates seront mentionnées dans le prochain journal.

Bingo à venir le 7 avril et le 5 mai à 19h30. Venez vous amuser en jouant au bingo tout en papotant. Emmenez votre famille et vos amis, c'est ouvert à tous, excepté les moins de 18 ans.

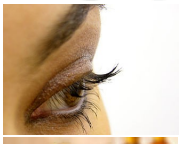

**Conférence** le 12 avril 2017 à 19 h00 à la salle municipale sur l'art de prendre soin de sa peau et de se maquiller avec Mme Andréanne Bégin, esthéticienne. Communiquez avec Béatrice Collin au 418 935-7285 pour réserver votre place. Gratuit pour les membres et 2.00$ pour les non-membres.

Le 6 avril prochain, il y aura une partie de sucre organisée en collaboration avec Lien Partage.
Le 7 avril prochain, partie de sucre cabane Chez Franco à St-Anselme

**Conférence** sur mandat d'inaptitude et testament avec le notaire Chantal Fortier, le jeudi 20 avril à 19h00 à la salle municipale. Si vous êtes intéressés, communiquez avec Béatrice Collin au 418 935-7285 pour réserver votre place. C'est gratuit pour tous, même si vous ne faites pas partie du club fadoq vous êtes les bienvenus.

Suivi de l'activité VIVE LA VIE qui a eu lieu le lundi 20 février dernier:
Nous avons accueilli 130 personnes et ce fût une belle journée. Mme Suzanne Lapointe, notre représentante régionale, ainsi que le comité de la Fadoq Ste-Marguerite vous remercient de votre participation. Sans vous, cette journée n'aura pas été possible.

Le 17 mai à 13h30, il y aura notre assemblée annuelle. Venez en grand nombre. Nous formerons le comité qui vous représentera, alors si ça vous intéresse d'en faire partie, venez vous joindre à nous pour former une bonne équipe. Ce sera valorisant et stimulant. Si ça vous intéresse, appelez le président M. Jean-Noël Lehouillier (418-935-3388) pour donner votre nom et vous présenter lors de l'assemblée pour l'élection. Merci à vous tous, car le Club de la Fadoq de Ste-Marguerite c'est votre club. Alors n'hésitez pas!

Nous lançons un appel aux nouveaux qui voudraient bien se joindre à nous. Vous pouvez vous procurer votre carte Fadoq dès 50 ans. Il y a de la place pour tous, que ce soit tout simplement pour aller danser ou participer aux activités que nous organisons (certaines sont gratuites, d'autres à tarif réduit pour les membres et d'autres à prix abordables). Et en plus avec votre carte de membre, vous pourrez profiter de rabais chez certains marchands. Bienvenue à tous. Nous essaierons de satisfaire tout le monde avec nos activités, membres actuels ou nouveaux. Si vous avez le goût de participer à une activité, communiquez avec les membres du comité. Plus il y aura de participants, plus ce sera facile d'en organiser.

En vous souhaitant une bonne fin de saison
L'équipe FADOQ

Jean-Noël, Cécyle, Béatrice, Gisèle et Louisette

# ORGANISMES LOCAUX…

Bonjour à tous les membres et non-membres,

Voici la liste des jeux régionaux 2017

| DISCIPLINE | DATE | LIEUX | RESPONSABLE | HORAIRE |
|---|---|---|---|---|
| Dard au Mur (Québec) | 8 mai | Centre communautaire Michel-Labadie | Roland Langevin | 9h à 17h |
| Marche Prédiction (Québec) | 8 mai | Anneau Gaétan-Boucher | Claude Désy | 9h à 16h |
| Baseball-Poche (Lévis) | 9 mai | Aréna André Lacroix | Bertrand Parent | 9h à 16h30 |
| Grosses-Quilles (Québec) | 10-11 mai | Salon de Quilles Montmorency | Lise Tawell | 9h à 16h30 |
| Petites-Quilles (Québec) | 10-11 mai | Salon de quilles St-Pascal | Michel Pedneault | 9h à 16h30 |
| Sacs de Sable (Québec) | 11 mai | Chevaliers de Colomb Ancienne-Lorette | Magella Belleau | 9h à 15h30 |
| Palet (Lévis) | 12 mai | Maison des Ainés à Lévis | Lise Sirois/ Lucile Carrier | 9h à 15h |
| Pétanque-Atout (Lévis) | 15 mai | Maison des Ainés à Lévis | Suzanne Fortin | 9h à 16h |
| Billard-Double (Québec) | 16 mai | Tapis vert de Ste-Foy | Jean Nadeau | 9h à 16h |
| Pétanque (St-Bernard) | 17 mai | Boulodrome de St-Bernard | Jean Nadeau | 9h à 17h |
| Jeux en tête (Québec et Lévis) | 18-19 mai | Centre communautaire Claude Allard / Maison des Ainés de Lévis | Denise Moreau | 9h à 17h |
| Badminton (St-Augustin-de-Desmaures) | 27 mai | Centre Jean-Marie-Roy | André Bergeron | 8h à 17h |
| Golf (Saint-Gilles) | 12 juin | Club de Lotbinière | Pierre Cormier | 9h à 17h |
| Whist Militaire (Québec) | 18 mai | Centre communautaire Claude Allard salle RC 07 | Denise Moreau/ Jean Nadeau | 9h à 16h |
| Bridge Duplicata (Québec) | 18 mai | Centre communautaire Claude Allard salle 105-106 | Michel Montplaisir Claude Charbonneau | 9h à 16h |
| Crib (Québec) | 18 mai | Centre communautaire Claude Allard salle RC 19 | Lise Nadeau | 9h à 16h |
| 500 (Québec) | 18 mai | Centre communautaire Claude Allard salle RC 26 | Simon Marcoux/ Lise Tawell | 9h à 16h |
| Échec (Lévis) | 19 mai | Maison des Ainés de Lévis Salle 006 (sous-sol) | Charles Tremblay | 9h à 16h |
| Scrabble Duplicata (Lévis) | 19 mai | Maison des Ainés de Lévis Salle Marguerite-Poiré | Jeannette Moulin | 9h à 16h |
| Joffre (Lévis) | 19 mai | Maison des Ainés de Lévis Salle Robert Guay | Lise Tawell | 9h à 16h |

La majorité des inscriptions coûtent 15 $ dîner inclus, informez-vous!
Inscription avant le 22 mars
Information auprès de Jean-Noël au 418 935-3388 ou de Cécyle au 418 935-3619

# CAMP DE JOUR 2017

Programmation du camp de jour été 2017

Le camp de jour est de retour cet été avec plein de nouveautés et de surprises pour vous!

Cet été, le camp de jour sera de 7 semaines soit **du 26 juin au 11 août** et ce du lundi au vendredi. La possibilité d'ajouter une semaine de service de garde du 14 au 18 août est possible si la demande est suffisante dès la période d'inscription en mai (avant le 31 mai).

Les périodes d'**inscription** se dérouleront le **jeudi 30 mars et le mercredi 5 avril de 18h30 à 20h30 à la salle municipale**. Si vous ne pouvez pas vous y présenter, vous pourrez toujours vous inscrire directement au bureau municipal du lundi au vendredi sur les heures d'ouverture et ce jusqu'au 31 mai. Après cette date, des frais supplémentaires de 25$ s'appliqueront pour chaque inscription. Le but est de faciliter notre planification et notre préparation pour l'été.

## À la conquête de l'espace

**Tarifs 2017** : Notez bien qu'il y a quelques changements au niveau des heures et des tarifs

**CAMP DE JOUR**
**8h00 à 16h00**

| 7 semaines (sorties et piscine incluses) | 4 semaines (sorties et piscine incluses) | 1 semaine (sortie et piscine incluse) | À la journée (sortie et piscine non incluses) |
|---|---|---|---|
| -260$/enfant<br>-240$ pour le 2e enfant<br>-220$ pour le 3e enfant<br>(Ex : 500$ pour 2 enfants) | -200$/enfant<br>-190$ pour le 2e enfant<br>-180$ pour le 3e enfant<br>(Ex : 390$ pour 2 enfants) | -60$/enfant | -15$ + les frais de sortie ou de piscine |

**SERVICE DE GARDE**
**AM : 7h00 à 8h00 (1 heure)**
**PM : 16h00 à 18h00 (2 heures)**

| Forfait illimité : | 4 semaines : | 1 semaine : | À la journée : |
|---|---|---|---|
| 130$/enfant<br>(AM et PM) | 65$/enfant<br>(AM et PM) | 35$/enfant<br>(AM et PM) | AM : 3$/enfant<br>PM : 5$/enfant |

pour le terrain de jeux et le service de garde, le but de ces changements est d'accommoder le plus de parents possibles.

Pour information: vanessa.plante.campdejour@hotmail.com

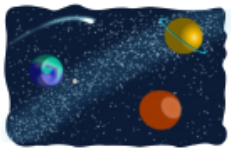

**Bon été à tous!**

Torrent BEAUCE-NORD

# Baseball

**ASSOCIATION DE BASEBALL BEAUCE-NORD**

Offrir aux jeunes de la région d'évoluer au baseball dans un cadre sain et dynamique

Sainte-Marie | Saint-Elzéar | Saint-Isidore | Saint-Bernard | Scott | Sainte-Marguerite | Sainte-Hénédine

**NOUVEAUTÉ!**
Cliniques hivernales en janvier, février et mars

**PÉRIODE D'INSCRIPTION SAISON 2017**
Février et mars

**CAMP D'ENTRAÎNEMENT**
4 séances en avril

**CONSTRUCTION D'UN STADE DE BASEBALL EN 2017**
par la Ville de Sainte-Marie. ABBN collabore à ce projet porteur d'une fierté régionale. Des nouvelles bientôt!

| CATÉGORIE | ANNÉE NAISSANCE | TARIF |
|---|---|---|
| RALLYE CAP | 2011-2012-2013 | 75 $ |
| SUPER RALLYE CAP | 2010 | 125 $ |
| ATOME | 2008-2009 | 165 $ |
| MOUSTIQUE | 2006-2007 | 175 $ |
| PEE-WEE | 2004-2005 | 185 $ |

RABAIS pour 2e, 3e, 4e enfant

**RALLYE CAP :** une pratique par semaine, entre 6 et 12 parties dans l'été

**ATOME, MOUSTIQUE, PEE-WEE :** une pratique par semaine, entre 20 et 22 parties dans l'été et séries à la mi-août.

**POUR INFORMATION :** info@abbn.ca | 418 209-9005 | abbn.ca | Association de Baseball Beauce-Nord

## INITIATION AU ULTIMATE FRISBEE

Venez vous initier au Ultimate frisbee et apprendre les bases de ce sport. Nous aimerions développer une ligue amicale d'Ultimate frisbee ici-même à Ste-Marguerite, pour ce faire, nous aimerions connaître l'intérêt de notre population.

Nous vous invitons donc à un **après-midi d'initiation le samedi 10 juin sur le terrain de soccer de 13h à 16h** pour apprendre les bases et recueillir les noms des personnes qui seraient intéressées à jouer un soir par semaine pour le plaisir. Il n'y a AUCUN coût pour cette activité. Par contre, nous aimerions connaître le nombre de participants **avant le 12 mai**, afin de prévoir le bon nombre d'animateurs pour cet après-midi sportif.

*En cas de pluie l'activité est remise au 17 juin*

Inscription par courriel à **loisirs@sainte-marguerite.ca** ou par téléphone au **418-935-7103 avant le 12 mai.**

# Défi Santé

**Tout le Québec se met au *Défi*. Et vous ?**

Du 30 mars au 10 mai, Anaïs Favron vous invite à relever le *Défi Santé*! Pendant 6 semaines, posez des gestes simples pour atteindre 3 objectifs quotidiens: manger au moins 5 portions de fruits et légumes, bouger au moins 30 minutes et favoriser son sommeil. Trucs, recettes, vidéos, défis amusants et prix à gagner vous attendent. Un coup de pouce motivant! En solo, en famille ou en équipe : **inscrivez-vous à DefiSante.ca.**

## INSCRIPTION AU SOCCER STE-MARGUERITE ÉTÉ 2017

**QUAND?** : Jeudi 23 mars et jeudi 30 mars 2017
**À QUELLE HEURE?** : 18h30 à 20h00
**OÙ?** : Salle municipale de Ste-Marguerite

**Après ces dates, les inscriptions seront acceptées seulement si des places sont encore disponibles. Vous devez apporter la carte d'assurance maladie de votre enfant à l'inscription.**

**CATÉGORIES ET COÛTS D'INSCRIPTION**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| U5 | 4-5 ans | (2012-2013) | 35$ | |
| U6 | 6 ans | (2011) | 50$ | |
| U8 | 7-8 ans | (2009-2010) | 90$ | |
| U9 | (Féminin) 7-8-9 ans | (2008-2009-2010) | 90$ | |
| U10 | 9-10 ans | (2007-2008) | 90$ | |
| U12 | 11-12 ans | (2005-2006) | 90$ | |
| U12 | (Féminin) 11-12 ans | (2005-2006) | 90$ | NOUVEAUTÉ |
| U14 | 13-14 ans | (2003-2004) | 90$ | |
| U17 | 15-16-17 ans | (2000-2001-2002) | 90$ | |

Il est possible de jumeler une catégorie à une autre municipalité, si nous sommes limités dans le nombre d'inscriptions.

Nous avons besoin de bénévoles, des parents et toute personne qui désirent s'impliquer de près ou de loin dans l'organisation. (entraîneurs, entretien du terrain, etc.)

***Une formation est offerte gratuitement pour les entraîneurs***

Nous sommes aussi à la **recherche d'arbitres** pour l'été, ils seront rémunérés (formation obligatoire donnée, par la Ligue de Soccer Inter-Beauce).

**Information** :
Au 418-935-7103 ou par courriel à loisirs@sainte-marguerite.ca

Suivez nous sur Facebook **soccer de Ste-Marguerite**

**ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE :**
Protège-tibia, bas de soccer et souliers de soccer

**PAIRE DE BAS SUPPLÉMENTAIRE : 15 $**

## Soccer (suite)

Voici les dates pour les 2 tournois de soccer cette année :

- St-Anselme du 7 au 9 juillet
- Ste-Marie (Festival sportif) du 8 au 11 juin

Nous vous demandons de vous inscrire aux tournois lors ces journées d'inscription, afin que nous puissions confirmer le nombre d'équipes le plus rapidement possible pour les tournois et de faire les paiements.

Formation pour les entraîneurs et les arbitres date à confirmer.

Début de la saison régulière (les parties) le 12 juin, congé pendant les deux semaines de la construction. Les pratiques débuteront dans la semaine du 15 ou 22 mai, nous vous reconfirmerons le tout par courriel le temps venu.

**CALENDRIER 2017**

| Catégories | Années | jour | heure | Notes |
|---|---|---|---|---|
| U5 | 2012 et - | lun ou mer | 18h15 | local seulement |
| U6 | 2011 | mardi ou jeudi | 18h15 | Festival le mardi |
| U8 | 2009-2010 | lun - mer | 18h15 | masculin soccer à 7 |
| U9 | 2008-2009-2010 | lun - mer | 18h15 | Féminin soccer à 7 |
| U10 | 2007-2008 | mar - jeu | 18h15 | masculin soccer à 7 |
| U12 | 2005-2006 | lun - mer | 19h30 | masculin soccer à 9 |
| U12 | 2005-2006-2007 | mar-jeu | 18h15 | Féminin soccer à 7 |
| U14 | 2003-2004 | mar-jeu | 19h30 | soccer à 9 |
| U17 | 2000-2001-2002 | lun - mer | 20h45 | soccer à 9 ou 11 (selon inscriptions) |

## Espace jeunesse

Le local d'Espace jeunesse s'est refait une beauté cet hiver, plusieurs améliorations ont été apportées. Nous avons fait l'achat de poufs. Un mur et des tables ont été peinturés. L'ajout d'une étagère pour le rangement et d'un rideau pour la fenêtre ainsi que de cadres ont rehaussé l'apparence du local. Tous ces changements offrent un lieu plus dynamique aux jeunes. Nous avons également reçu un don de matériels pour des activités de bricolage par le Cercle de Fermières.

Suite à votre demande, lors de la réunion du comité de gestion d'Espace jeunesse, le Wifi sera installé d'ici quelques jours! Nous vous invitons à vous impliquer et faire connaître vos idées. Ce local, ce projet sont pour vous!

Merci à tous ceux qui ont permis ces améliorations!

Le Cercle de Fermières, le comité du 175e, Bégin Édition Int inc. et le comité de gestion d'Espace jeunesse

Surveillez notre page facebook pour connaître l'horaire et les activités à venir!

# INFORMATION...

CANADA POST POSTES CANADA

Prendre note que le bureau de poste sera fermé les jours suivants :

- Le vendredi 14 avril
- Le lundi 17 avril
- Le lundi 22 mai

Merci de votre compréhension!

Présence assurée de

Agnb
Ange Gardien Nouvelle-Beauce

**Présence assurée de l'Ange Gardien Nouvelle-Beauce dans votre région durant le mois de mars. Profitez-en.** Pourquoi? Vous avez 50 ans et plus et vous êtes dans une des situations suivantes : vous vous sentez ISOLÉ; vous MODIFIEZ vos COMPORTEMENTS à cause des autres; vous êtes DÉPENDANT de votre ENTOURAGE pour différents services; vous aimeriez AMÉLIORER des choses dans votre VIE; vous vivez des SITUATIONS PROBLÉMATIQUES; vous avez des QUESTIONS. Notre rôle est de vous accompagner dans la recherche de solution et de vous soutenir dans son application. Service GRATUIT et CONFIDENTIEL. N'hésitez plus et contactez Alice et Carole. Par téléphone au 418 386-7688, par courriel au agnb.tp@gmail.com, en clavardant en temps réel au www.agnb.ca. Vous voulez en connaître plus sur *Ange Gardien Nouvelle-Beauce*, venez visiter notre site www.agnb.ca . Ce projet est développé par la Table de concertation des aînés de la MRC de la Nouvelle-Beauce et supporté par Lien-Partage.

# INFORMATION...

Maison de la Famille Nouvelle-Beauce

**Vous avez eu un bébé cette année?**
**Ma Famille Câlins**
**est un service <u>gratuit</u> pour vous !**

Une intervenante se déplace chez vous pour :

-vous accompagner dans les soins du bébé;
-préparer des repas ou plier du linge avec vous;
-vous soutenir avec les autres enfants;
-parler de votre nouveau rôle;
-répondre à vos questions concernant le bébé, etc.

Maison de la Famille Nouvelle-Beauce : 418-387-3585

Facebook : Maison-Famille Nouvelle-Beauce

Courriel : famillecalinsmfnb@gmail.com

## COLPORTEURS

**(extrait du règlement 441 sur la qualité de vie)**

4.1 **Interdiction**

*Nul ne peut colporter sur le territoire de la municipalité.*

4.2 **Exceptions**

*Malgré ce qui précède, les organismes à but non lucratif reconnus par la municipalité peuvent colporter si le produit de leur vente est utilisé à des fins de financement d'une activité.*

*Cette exemption s'applique également aux étudiants résidant sur le territoire de la municipalité, dont le produit de la vente est utilisé à des fins de financement d'une activité scolaire ou parascolaire.*

## ESCOUADE CANINE

L'escouade canine passera bientôt chez vous. Selon le règlement n° 441, si vous avez un chien, vous devez vous procurer une médaille. Cette licence est au coût de 25 $ par chien par année. L'inspecteur passera en mars ou en avril. Si parfois, vous êtes absent ou dans l'impossibilité de payer sur le moment, vous n'avez qu'à vous présenter au bureau municipal pour faire votre paiement et recevoir la médaille de votre chien. Vous avez jusqu'au 1er juin pour effectuer votre paiement.

**Merci de votre collaboration**

**Groupe de gestion du stress**

Vous être stressé, vous avez de la difficulté à dormir, avez régulièrement mal à la tête ou des problèmes de digestion. Il vous arrive souvent d'être inquiet, anxieux ou irritable?

**Début : le 16 mars 2017 de 9h30 à 11h30 (à tous les jeudis jusqu'au 4 mai)**

**Coût : 20$**

**Thèmes abordés :**
-C'est quoi le stress?
-Qu'est-ce qui me cause du stress?
-Comment y réagir ?
-Ce que nous pouvons faire pour nous sentir mieux.
-Nous pratiquerons plusieurs façons de se relaxer.

**Inscriptions :**

418-387-3585

Maison de la Famille Nouvelle-Beauce

Maison-Famille Nouvelle-Beauce (Luce Lacroix)

maisondelafamillenb@gmail.com

## Retour des cuisines collectives volantes

**dans les municipalités de la Nouvelle-Beauce!**

**La Maison de la Famille Nouvelle-Beauce vous invite aux cuisines collectives de VOTRE municipalité**

**Au menu:**
- Apprendre de nouvelles recettes
- Cuisiner des plats sains et équilibrés pour vous et votre famille
- Concocter des repas à faible coût

**...le tout dans une ambiance dynamique et conviviale!**

**Pour informations/inscriptions**
**☎ 418 387-3585**
**@ CuisinescollectivesMFNB@hotmail.com**

Maison de la Famille Nouvelle-Beauce

# INFORMATION...

Vous organisez une activité
et vous avez besoin d'un transport ?

**TRANSPORT COLLECTIF DE BEAUCE**
OFFRE UN TRANSPORT
ACCESSIBLE, SÉCURITAIRE ET ABORDABLE !

| Usagers | Véhicules | Informations |
|---|---|---|
| • Entreprises<br>• Équipes sportives<br>• Clubs sociaux<br>• Citoyens<br>• Etc... | • Taxis<br>• Taxis adaptés<br>• Autobus<br>• Autocars | • 700, avenue Robert-Cliche Saint-Joseph (Qc) G0S 2V0<br>• 418 397-6666<br>• www.tcbeauce.com<br>• tc_beauce@globetrotter.net |

Ce service est offert à tous les résidents de la **MRC Robert-Cliche** et de la **MRC de La Nouvelle-Beauce**

Transport Collectif de Beauce

## Subvention Baril récupérateur d'eau

Nous aimerions vous rappeler que si vous vous procurez un baril récupérateur d'eau, la municipalité s'engage à vous donner la somme de 20$ sur présentation de votre reçu d'achat. Nous vous invitons à vous en procurer un.

## Horaire du bureau municipal

**Lundi au jeudi de**
**8h30 à 16h30**
**Vendredi de 8h30 à 16h**

**Prendre note que le bureau sera fermé le vendredi 14 avril et le lundi 17 avril ainsi que le 22 mai.**

## Mille mercis!

À tous les bénévoles qui donnent à notre communauté un milieu de vie dynamique et intéressant. Ce sont nos bénévoles qui font la différence!

Merci à chacun et chacune de vous!

## Taxes municipales

Lorsque vous faites votre paiement par Accès D, svp vérifiez votre numéro de matricule. Certaines personnes utilisent le mauvais numéro, celui d'un autre ou un matricule détruit. Afin d'éviter des erreurs ou des recherches inutiles, svp faites la correction de votre matricule s'il y a lieu. Vous trouverez votre numéro sur votre compte de taxes.

Le paiement des taxes scolaires ne se font pas à la municipalité mais bien à la Commission scolaire Beauce-Etchemin. Suivre les instructions sur votre compte de taxes scolaires.


CRE
CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI
BEAUCE-ETCHEMINS INC.
UN ACTEUR MAJEUR pour votre retour en emploi

Emploi

- ✓ CV et lettre de présentation
- ✓ Transfert de compétences
- ✓ Préparation à l'entrevue
- ✓ Internet et recherche d'emploi

www.crebe.qc.ca | info@crebe.qc.ca

**SAINT-GEORGES**
11400, 1re Avenue, local 110
Saint-Georges (Québec) G5Y 5S4
418 227-5445

**SAINTE-MARIE**
1035, boul. Vachon Nord, local 500
Sainte-Marie (Québec) G6E 1M4
418 386-4445

En partenariat avec : Emploi Québec


**Course la Découverte**

Le 13 mai prochain se tiendra notre 2e édition de la Course la Découverte de Ste-Hénédine.
Il y a possibilité de s'inscrire au 5 km de marche et de course ainsi que 1 km et 2 km de course.
Les enfants participants au 1 km peuvent être accompagnés d'un adulte sans frais.
Tous sont les bienvenus ! Les inscriptions de font en ligne.
Visiter notre page facebook course la Découverte pour plus d'information.

# INFORMATION...

## LISTE DES OBJETS MONSTRES ADMISSIBLES POUR LA COLLECTE DU JEUDI 8 JUIN

**Ameublement** : vieux meubles, divans, tables et chaises non métalliques, matelas, etc.

**Matériaux naturels** : branches d'arbres et d'arbustes attachées et coupées en longueur maximum de 1,2 mètre (4 pieds), morceaux de tourbe et pierre dans un récipient non récupérable d'un maximum de 25 kg (55 livres)

**Débris de construction** : Aucun débris de construction ne sera ramassés.

**Matériaux ferreux :** appareils ménagers, tables et chaises de métal, bouts de fer, fournaises, réservoirs à eau, etc.

- Un objet monstre ne doit pas peser plus de 125 kg (275 livres), et l'ensemble ne doit pas occuper un volume supérieur à 1 mètre cube
- Les objets monstres doivent être déposés à l'écart des autres ordures, au maximum 24 heures avant le début de la collecte

*Les **pneus** usés d'automobiles et de camions (sans jantes) **ne sont pas admissibles** à la collecte des monstres. Il faut plutôt en disposer en les apportant à l'un des lieux de dépôt approprié.*

**À NOTER QUE LORS DES ORDURES MONSTRES, CELLES-CI NE SERONT PAS RAMASSÉES SI ELLES SONT DÉPOSÉES DANS UNE REMORQUE**

JEUDI ORDURES

# HORAIRE À DÉTACHER ET À CONSERVER

**M = Ordures Monstres: 08 juin et 05 octobre 2017**

MARDI RECYCLAGE

## MARS 2017

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

## AVRIL 2017

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23/30 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |

## MAI 2017

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

## JUIN 2017

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | M | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | |

M. Ghislain Noël viendra chercher vos vieux électroménagers, si vous l'appelez au : 418 885-9693 ou 418 883-6219

Ordinateurs, imprimantes, téléviseur, tout appareil audio ou vidéo, meubles, appelez Éco-centre de Ste-Marie au : 418 389-0594

Restes de peinture : Apportez-les chez BMR ou chez Decoren

Médicaments périmés : apportez-les à votre pharmacie

Huiles usagées, liquides de véhicules moteurs, batteries : apportez-les chez Canadian Tire

Piles rechargeables : Apportez-les à votre fournisseur d'appareils électroniques

Piles non rechargeables : Apportez-les au bureau municipal ou à la bibliothèque La Bouquine.